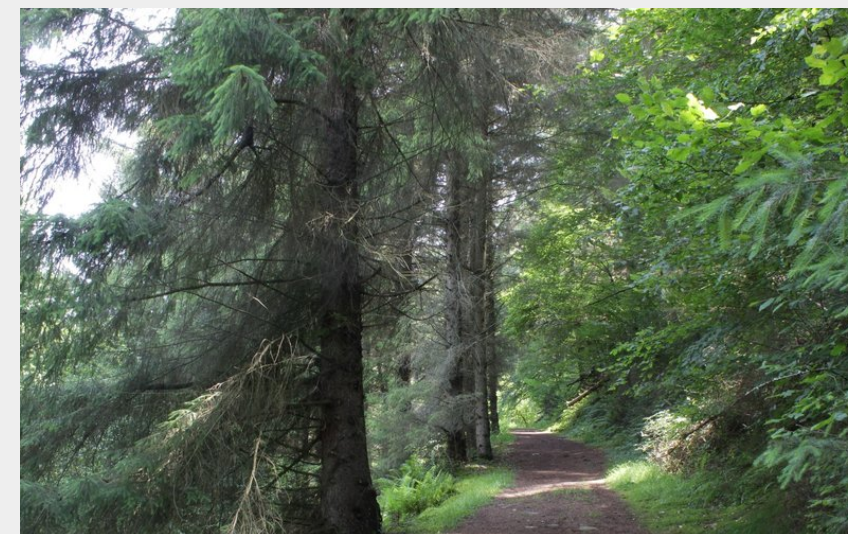




Autour des Villages

Val d'Azun



Piste forestière



Sentier aux départs des villages d'Arrens, Marsous et Aucun, facile et permettant d'évoluer entre forêts et prairies de fauche.

A proximité des trois villages, découverte d'une belle forêt (observation des palombières) et des prairies de fauche situées autour des villages.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 2 h 45

Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 170 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

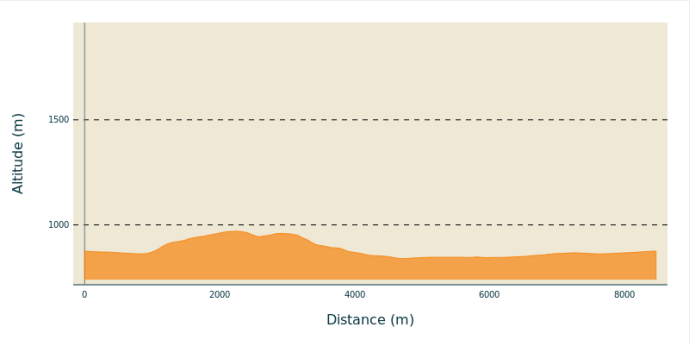
Thèmes : Forêt et sous-bois, Patrimoine et histoire

Accessibilité : Chien autorisé en laisse, Départ accessible en transports publics, Itinéraire praticable en toute saison

Itinéraire

Départ : Village d'Arrens, Maison du Val d'Azun
Arrivée : Village d'Arrens, Maison du Val d'Azun
Communes : 1. Arrens-Marsous
2. Aucun

Profil altimétrique



Depuis la Maison du Val d'Azun (875 m) traverser la place en direction de la boucherie et à l'angle de celle-ci emprunter à gauche la petite "rue du Pradet". A l'intersection suivante, prendre à droite la "rue d'Aoussious" et rejoindre le joli pont en pierre (pont du Caillabet) qui traverse le gave d'Arrens ; la rue longe ensuite le stade sur une centaine de mètres, puis au croisement suivant emprunter à gauche la rue nommée "chemin des Bayens".
Après 350m entre les prés sur la rue du "chemin des Bayens", quitter le goudron pour emprunter à gauche la piste qui longe le camping pour atteindre la lisière de la forêt.
Longer le camping sur une piste empierrée pour rejoindre la lisière de la forêt. Vous passez à proximité d'une vierge et quittez la piste pour prendre sur votre droite le sentier qui monte dans la forêt (panneau directionnel).
A l'approche de la forêt, quitter la piste pour grimper dans le bois avec le sentier à droite (direction "via-ferrata" et "pic de Pan").

1. Vous arrivez à une intersection et prenez à droite la piste. Vous vous élevez tranquillement en dominant le village de Marsous. Vous passez devant l'entrée du **site d'escalade et de via-ferrata du Then**. Poursuivez sur la piste dans une forêt de conifères. Au niveau du passage sous la ligne à haute-tension, ignorez le chemin de droite qui monte vers le Pic de Pan et poursuivez sur la gauche (panneau direction "Marsous" - "Aucun"). La piste amorce la descente.
2. A l'intersection suivante, vous avez la possibilité d'écourter le parcours en rejoignant le village de Marsous en prenant sur votre gauche ; pour continuer le parcours ici décrit, poursuivre tout droit pour rejoindre le village d'Aucun. Au carrefour suivant (200m après le point n°2), poursuivez à nouveau tout droit. La piste traverse un petit cours d'eau et s'enfonce dans une hêtraie.
3. A la sortie de la hêtraie, le chemin descendant rejoint une piste. Suivez-là à gauche (en descente) jusqu'à rejoindre la route goudronnée. La suivre en face et poursuivre tout droit (sur 700m) sur cette petite route en ignorant les voies d'accès secondaires sur les côtés, jusqu'à atteindre le carrefour principal du hameau des Poueyes.
4. Au carrefour des Poueyes, face au lavoir prenez la route sur la gauche, traversez le gave d'Azun, puis le canal, et poursuivez le long de la petite route.
5. Après avoir passé les deux campings, prenez la piste empierrée qui part sur la gauche entre les champs (direction "Aucun"). Aux abords des premières

Parking conseillé

Maison du Val d'Azun, Arrens

Accessibilité

 Chien autorisé en laisse Départ accessible en transports publics Itinéraire p

 Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique du Val d'Azun

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>

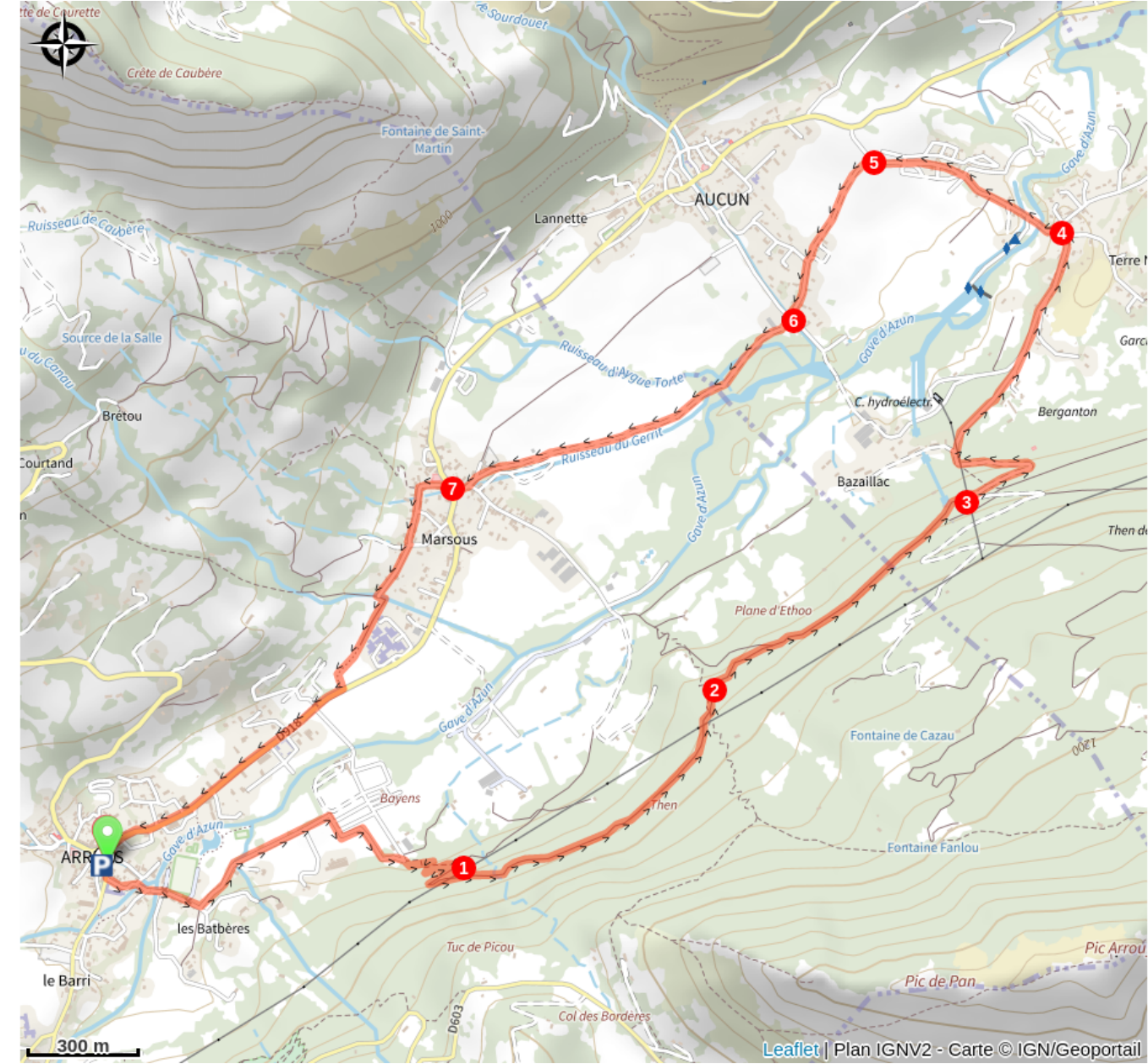


maisons du lotissement d'Aucun, le sentier débouche sur une intersection avec deux rues goudronnée. Prenez celle de gauche (en face de vous - rue du Pé de Biè) et suivez-la jusqu'au carrefour suivant.

6. Au carrefour, prenez la piste en face (direction "Marsous") qui traverse les prairies. Vous avez la possibilité après 300 m environ de continuer tout droit sur la piste principale ou de prendre à gauche un sentier discret et non balisé qui rejoint le gave (vous rejoindrez alors Marsous par la route goudronnée en tournant à droite - comptez 30min supplémentaires par cette variante).
7. Au village de Marsous, traverser la RD 918 et prendre la rue entre le lavoir et l'église (rue Marque-Dessus), continuez tout droit à la Montjoie (statue surmontée d'un calvaire) dans la rue du Canaou. Au bout de la rue, ignorez le chemin qui monte à droite vers les "Artigaus" et prenez à gauche en longeant les champs. Vous rejoignez la D918 que vous longez sur le trottoir pour rejoindre la Maison du Val d'Azun.

Variante possible au point n°6 : n'hésitez pas à faire un petit crochet à gauche pour découvrir en 10min le petit sentier en boucle, balisé en bleu et vert, qui traverse la forêt alluviale. Quelques panneaux vous permettront de comprendre ce milieu naturel riche en biodiversité.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

i Chien autorisé
Sur cet itinéraire, les chiens sont autorisés mais doivent être tenus en laisse.

- ! Recommandations**
- **Balisage** : sur ce parcours, il faudra "jongler" avec différentes directions :
> Au départ du village d'Arrens, suivre les panneaux "via ferrata".
> A partir de la via ferrata, suivre direction "Aucun"
> A partir d'Aucun, suivre direction "Marsous" puis "Arrens"
 - **Période de praticabilité** : itinéraire praticable en toute saison.
En hiver : se renseigner tout de même sur les conditions du moment.
En été : première partie ombragée en forêt, mais seconde partie à découvert.
 - **A savoir** : une petite partie de l'itinéraire se fait sur des voies goudronnées (essentiellement sur de petites routes ou rues très peu circulées).

Comment venir ?

Transports

> **Gare SNCF la plus proche** : LOURDES

> **Puis liaison par bus en deux étapes** :
- **Bus entre Lourdes et Argelès-Gazost** (Ligne régulière LIO n°965).

- **Puis navette entre Argelès-Gazost et Arrens-Marsous**
Option 1 : navette à la demande (toute l'année).
Ligne de bus à la demande entre Argelès-Gazost, Aucun et Arrens-Marsous.
Descendre à l'arrêt "Arrens - Office de Tourisme" ou "Aucun - Las Poueyes".
Réservation préalable obligatoire par téléphone au plus tard la veille avant 16h.
Navettes circulant toute l'année.
Tarif : 2 € par passager
> [Consulter les horaires et modalités de réservation](#)

Option 2 : navettes estivales (juillet-août).
Navettes Vallées des Gaves, sans réservation.
Descendre à l'arrêt "Arrens - Office de Tourisme" ou "Aucun - Las Poueyes".
- Ligne Argelès-Gazost > Aucun > Arrens > col du Soulor
- Ligne Argelès-Gazost > Aucun > Arrens > Lac d'Estaing
Tarif : 2 € par passager
> [Consulter les horaires des navettes estivales.](#)